

Le conseil d'administration de la CNSS approuve plusieurs décisions et projets

Actualité Maroc

Posté par: Administrateur

Publié le : 13-05-2008 00:44:52

Le Conseil d'administration de la Caisse nationale de la sécurité sociale (CNSS), tenu récemment à Casablanca, a approuvé une série de décisions relatives à la gestion de la Caisse et plusieurs nouveaux projets portant sur l'amélioration des services de sécurité sociale au profit des salariés.

Le Conseil d'administration de la CNSS, présidé par le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, M. Jamal Rhmani, a approuvé le plan d'action et le budget de l'exercice 2008, l'extension des allocations familiales au secteur agricole, outre l'augmentation du montant des allocations familiales de 150 à 200 DH, et du montant minimum mensuel des pensions de retraite de 500 à 600 DH, indique un communiqué de la CNSS .

S'agissant de la gestion déléguée des polycliniques de la CNSS, le communiqué précise que le Conseil d'administration a préféré la poursuite des pourparlers avec l'établissement espagnol "USB Hospital" en vue de les conclure dans les plus brefs délais, ainsi que l'annonce d'un nouvel appel d'offre, le cas échéant.

Le Conseil a également approuvé l'amendement de l'article 4 de la loi régissant la CNSS pour permettre de prolonger les délais prévus par la loi 65-00, qui prendront fin le 18 août 2008.

Le Conseil a décidé de reporter au 16 mai l'examen du régime de la couverture médicale de base, ajoute le communiqué.

MAP